

### Document d'information

Depuis sa création en 1996, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) élabore, administre et communique les résultats d'évaluations basées sur le curriculum pour les élèves des écoles financées par les deniers publics de l'Ontario. Fondées sur la vision de la Commission royale sur l'éducation, les évaluations à grande échelle de l'OQRE donnent une image instantanée de la manière dont nos enfants comprennent le curriculum – ce qui nous permet d'évaluer leurs progrès d'une année à l'autre et sert également comme base solide pour élaborer des stratégies destinées à améliorer le rendement des élèves. Les rapports annuels mettent aussi l'accent sur les normes et aident à atteindre l'objectif qui est de s'assurer que chaque élève obtienne de bons résultats de son système public d'éducation.

L'OQRE a procédé, il y a deux ans, à une révision approfondie de l'ensemble de son programme d'évaluations. Il s'agissait, entre autres, d'étudier les processus et les procédures utilisés par des organismes de vérification et des instances reconnus partout dans le monde, de consulter les intervenantes et intervenants de l'ensemble du système d'éducatif public de l'Ontario, de commander une révision menée par l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto en collaboration avec une équipe de spécialistes de renommée internationale, d'analyser et de synthétiser les commentaires, et de formuler des recommandations sur les améliorations à apporter. L'OQRE est maintenant prêt, en se fondant sur les données et sur les commentaires recueillis tout au long de la révision, à ajouter des modifications au programme afin de le peaufiner.

### Améliorations du programme d'évaluations

L'OQRE va mettre en œuvre les améliorations aux évaluations des élèves en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années dans le but de fournir aux parents, aux écoles et aux conseils scolaires des données plus précises, en temps opportun, ainsi que d'harmoniser les processus de façon à rendre les tests moins laborieux pour les élèves et plus faciles à administrer pour les écoles. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les points saillants des modifications à apporter pendant l'année scolaire 2004-2005.

Améliorations principales à l'intention des élèves et des parents	Améliorations principales à l'intention des éducatrices et éducateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée de l'évaluation des élèves sera réduite. Dans le cas des élèves de 3<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année, la durée sera réduite à six heures et à deux heures pour les élèves de 9<sup>e</sup> année; en 2005, les élèves de 10<sup>e</sup> année feront le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) en 2,5 heures, lequel se déroulera sur un jour au lieu de deux.</li> <li>• Les évaluations de 3<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année seront administrées plus tard dans l'année scolaire, de manière à ce que les enseignantes et enseignants puissent enseigner une plus grande partie du curriculum avant l'administration du test.</li> <li>• En plus de la publication du rendement des élèves aux niveaux 1 à 4, les résultats comprendront plus de renseignements sur la situation des élèves <i>au sein</i> de chaque niveau (p. ex., si une ou un élève de niveau 2 se situe plus près du niveau 1 ou du niveau 3).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation des enseignantes et enseignants à la révision du contenu et à la notation des évaluations sera plus importante.</li> <li>• La production des rapports sera améliorée et sera faite en temps opportun.</li> <li>• Les enseignantes et enseignants recevront des rapports prêts-à-l'emploi pour les aider à se préparer en vue de la nouvelle année scolaire.</li> <li>• La précision améliorée des évaluations facilitera les comparaisons d'une année à l'autre.</li> <li>• Le suivi des crédits relatifs au TPCL sera simplifié par l'instauration d'une note unique en littératie.</li> <li>• L'OQRE invitera régulièrement des spécialistes à participer au programme, dont un groupe d'experts en psychométrie, pour assurer la qualité et la crédibilité.</li> </ul>

### Un programme de renommée internationale

La révision externe a permis de confirmer que « l'OQRE a réussi à mettre sur pied un programme d'évaluations de renommée internationale ». En construisant sur ses acquis, l'OQRE s'engage à poursuivre sa collaboration avec tous les partenaires de la collectivité de l'éducation – parents, personnel enseignant, conseils scolaires, gouvernement et public – à fournir des données précises, utiles et en temps opportun comme base fondamentale pour améliorer le rendement des élèves dans tout l'Ontario.

*« Ce que nous apprennent les données est crucial pour répondre à notre exigence de responsabilité en tant qu'éducatrices et éducateurs – c'est-à-dire être responsable de la réussite de tous les élèves sans exception. »*

Marguerite Jackson, directrice générale  
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation